

TARIFS DES SÉJOURS

Afin de permettre un calcul plus équitable des tarifs en fonction des revenus des familles, il a été décidé d'appliquer la tarification linéaire.

Le calcul d'un taux d'effort

Le taux d'effort se calcule de manière suivante :

Tarif maximum (65% du coût du séjour) divisé par 1801 (QF référence pour le plafond) multiplié par 100.

Le calcul des tarifs

Quotient Familial (QF) multiplié par le taux d'effort divisé par 100.

	Tarif mini	Taux d'effort en %	Tarif Maxi	Tarif Extérieur
Automne 5 jours	90 €	15,02%	271 €	416 €
Ski 6 jours	139 €	23,22%	418 €	643 €
Printemps 5 jours	87 €	14,43%	260 €	400 €